



Colloque sur le développement industriel et les écoparcs

8^e édition les 11 et 12 mai 2022

L'aménagement des parcs industriels et des écoparcs d'activités dans un concept de création de milieu de vie, d'économie verte et d'acceptabilité sociale

INSCRIPTION et PROGRAMME
www.colloqueparcsindustriels.com

Avec la participation financière de :

Québec 

Montréal 



L'aménagement des parcs industriels et des éco-parcs d'activités dans un concept de création de milieu de vie, d'économie verte et d'acceptabilité sociale

11 et 12 mai 2022

www.colloqueparcsindustriels.com

[voir ce site pour votre inscription au colloque](#)

voir www.palme-asso.eu

Objectifs de la formation offerte :

PALME Québec, LGP et l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ) vous offrent pour 2022 une formation pointue à l'intention des développeurs, des urbanistes, des aménageurs et des gestionnaires de territoires d'activités désirant croiser leur vision et expertises, afin de :

- ✓ Valider les perspectives de création de milieux de vie en zones industrielles et territoires d'activités dans un contexte de pénurie d'emplois, de nouvelle économie et de valeurs environnementales;
- ✓ Envisager les nouvelles tendances d'aménagement pour la création, l'expansion et la requalification de zones industrielles afin d'encourager de nouvelles approches harmonisant vie familiale et lieux de travail;
- ✓ Valider de nouvelles approches d'aménagement pour les zones industrielles et les éco-parcs d'activités avec le MEI, le MAMH et l'Europe lesquels ont une forte préoccupation d'acceptabilité sociale ;
- ✓ Voir l'acceptabilité et la responsabilité sociales au cœur de tous projets de création, d'expansion et de requalification de zones industrielles, d'innoparcs ou d'éco-parcs d'activités, d'aires protégées, etc.;
- ✓ À partir d'exemples concrets, voir comment favoriser la création de nouveaux types d'emplois, des partenariats d'affaires avec les communautés autochtones tout en respectant leurs milieux de vie;
- ✓ Voir la biodiversité comme vecteur incontournable de tous projets d'aménagement, et même de
- ✓ Voir la biodiversité comme vecteur incontournable de tout projet d'aménagement, et même de développement, incluant tout le grand nord québécois ;
- ✓ Mettre en place des stratégies de création de nouveaux types d'emplois, de partenariats, d'accueil d'entreprises et d'animation des territoires d'activités sur l'ensemble du Québec ;

PROGRAMME

L'aménagement des parcs industriels et des écoparcs d'activités dans un concept de création de milieu de vie, d'économie verte et d'acceptabilité sociale

En prenant acte d'un nouveau cabinet sur la scène fédérale, plus de 1100 nouveaux conseils municipaux et une année électorale au gouvernement québécois, nos aménageurs, promoteurs et gestionnaires de nouveaux parcs d'activités doivent s'ouvrir sur de nouveaux concepts de développement et de création d'emplois.

Lorsque l'on traite d'économie verte, nous incluons :

- l'économie circulaire et l'écologie industrielle
- l'aménagement et la certification d'espaces économiques, résidentiels et de loisirs
- la mobilité et le transport en commun (véhicules hybrides)
- les énergies renouvelables, la géothermie, l'eau
- les écosystèmes (incluant l'humain) et la biodiversité
- les entreprises et organismes impliquées en R&D, le monde virtuel, le 4.0, etc.
- la santé humaine et animale sans antibiotique, l'homéopathie, etc.
- les plantes médicinales et les nouvelles sources de protéines
- l'agriculture urbaine, la lutte aux pesticides, la foresterie, etc...,
- la protection des milieux agricoles et humides, l'air
- les politiques environnementales (lois et règlements des divers gouvernements)

Le temps semble donc propice à une réflexion concertée de la part des investisseurs, des intervenants économiques, du monde associatif et des décideurs politiques de tous niveaux car le réchauffement climatique a et aura un impact direct sur l'économie verte et de nouveaux types d'emplois.

Au chapitre industriel, nous observons un monde en profonde mutation, créant ainsi des opportunités et des impacts majeurs sur le travail, le transport et la consommation.

Alors que les entreprises industrielles et la restauration (par exemples) peinent à relancer leurs planchers de production, à réintégrer leur main-d'œuvre et même à pourvoir de nouveaux postes spécialisés et bien rémunérés, les gestionnaires de territoires urbains et ruraux doivent repenser leur prestation de services et réfléchir à de nouvelles stratégies pour que leurs zones industrielles répondent favorablement à l'acceptabilité sociale.

Les nouveaux défis incluent d'abord la réinsertion de l'emploi, l'équilibre emploi - famille, la consolidation du transport collectif vers les parcs d'activités, la formation de la main-d'œuvre pour de nouvelles opportunités d'emplois, le télé-travail (incluant le mode hybride) et l'établissement d'une cohésion logistique à travers ces grands changements.

La priorité est bien simple : relancer l'économie de tout le Québec en intégrant l'acceptabilité sociale.

La notion de milieu de vie, où se conjuguent des enjeux résidentiels, de travail, de consommation et de loisirs, devient une norme à suivre dans la gestion et l'animation des zones d'emplois, incluant la nordicité.

Cette 8^e édition de notre colloque vous propose donc des témoignages éclairants, aussi bien en provenance de l'étranger que de partout au Québec, pour illustrer des solutions imaginées par divers acteurs économiques, politiques, associatifs et sociaux.

| MERCREDI 11 MAI 2021 | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8h45 | Ouverture du colloque par M. Réal Patry, directeur exécutif PALME Québec, qui agira comme animateur des deux jours du colloque |
| 8h50 | <p>Mots de bienvenue :</p> <p>Madame Geneviève Poulin, Présidente de LGP</p> <p>Madame Lyne Constantineau, Présidente de PALME Québec.</p> <p>Madame Valérie Plante, Maire de Montréal, Présidente de la CMM, élue première femme maire de Montréal en 2017 comme cheffe de Projet Montréal, réélue en novembre 2021. Le transport en commun, le Plan Climat 2020-2030, la relance du centre-ville de Montréal, un logement pour tous et l'économie circulaire comptent parmi ses priorités.</p> <p>ou (à confirmer)</p> <p>Monsieur Luc Rabouin, Maire de l'arrondissement Plateau-Mont Royal. Auteur de <u>Démocratiser la ville</u>, son parcours le préparait à devenir un élu municipal, en s'investissant pour le développement socio-économique, l'environnement, l'aménagement urbain, la démocratie participative, etc.</p> |
| 9h00 | <p>CONFÉRENCE A</p> <p>L'ACCEPTABILITÉ ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE</p> <p>Avant de traiter d'économie verte, d'écologie industrielle et des nouvelles tendances de création d'aménagement ou de requalification de zones industrielles, souvent à décontaminer, tous promoteurs et investisseurs doivent s'assurer que les populations vivant à proximité acceptent de voir ces projets se concrétiser peu importe le nombre d'emplois en jeu.</p> <p>L'acceptabilité sociale est le reflet d'une opinion collective, positive ou négative, influencée par des partages d'informations vraies, partielles ou erronées via les médias sociaux ou autres moyens de communication instantanés auxquels les milieux politiques et privés doivent s'adapter.</p> |
| Conf. A-1 9h05 | <p>Monsieur André Goulet et Madame Isabelle Marcoux de l'Institut des territoires, co-directeurs de cet organisme de bienfaisance et organisme de conservation</p> <p>« Comment agir ensemble ? »</p> |
| | <p>L'institut des territoires a son siège administratif à St-Jérôme. Cet OBNL a pour mission de "Développer l'idée pour conserver" dans l'esprit que chaque parcelle de territoire soit amenée à jouer un rôle accru aux plans environnemental, social et économique, tout en intégrant l'humain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'approche générale d'un projet ou d'une situation - Identification des enjeux et des parties intéressées - Évaluation du risque social en amont d'un projet - Gestion des opinions collectives - Prévention des refus sociaux et médiation citoyenne <p>André et Isabelle sont des médiateurs accrédités et ils partageront leurs expertises et expériences à travers plusieurs exemples-terrains, des succès comme des échecs</p> |

| | |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | |
| 9h45 Conf. D-4 | Monsieur Boris Marcel, coordonnateur national pour le Réseau Les Cols Verts de France «Les innovations socio-agricoles-urbaines qui feront l'Amérique et l'Europe de demain» |
| | <p>L'ambition du Réseau Les Cols verts est de promouvoir l'agriculture urbaine sous divers angles et même de favoriser la transition alimentaire des territoires urbains et périphériques.</p> <p>Conférencier l'an dernier, plusieurs participants ont demandé de pouvoir le questionner et de le rencontrer, car la responsabilité sociale d'une ville est aussi de voir comment réglementer certaines activités dites agricoles, en territoire urbain.</p> <p>Pour cela le Réseau essaime partout et pour tous des solutions protectrices de la biodiversité, créatrices d'un rapprochement bénéfique avec la nature, porteuses d'un mieux-vivre pour la population et vectrices d'une nouvelle approche de développement économique éco-responsable.</p> |
| | |
| 10h15 | Pause – Santé |
| | |
| | <p>CONFÉRENCE B</p> <p>L'ÉCONOMIE VERTE: CARTE DE RELANCE DURABLE PARTOUT AU QUÉBEC</p> <p>La notion du travail se redéfinit. Plusieurs activités économiques souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre. Certains secteurs comme la restauration et l'hôtellerie peinent à se remettre sur les rails. D'autres comme l'énergie, les transports, l'agro-industrie, la foresterie et le secteur minier proposent plusieurs opportunités, du 45^e parallèle jusqu'à l'Ungava.</p> <p>Il faut donc voir comment les acteurs du développement économique doivent et peuvent composer culturellement, territorialement et administrativement avec ces défis, étant à l'interface des gouvernements, des investisseurs et de la main-d'oeuvre. Nous présenterons deux exemples d'impact de ces défis avec les Cries et les Innus.</p> |
| | |
| | Madame Hélène Gignac, LGP, animera de cette conférence |
| | |
| Conf. B-1 10h30 | Monsieur Ghislain Picard, Chef de l'Assemblée des Premières Nations, porte-parole pour plus de 40 communautés autochtones et Madame Chantal Hamelin, directrice générale du Secrétariat aux Alliances Économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SAÉNCA) |
| | <p>«Vision d'avenir des peuples autochtones»</p> <p>C'est à Val-d'Or en 2002, à la suite d'un symposium visant la convergence économique avec les leaders de la Nation Crie, que le SAÉNCA a été mis en place.</p> <p>Le Secrétariat a pour mission de promouvoir des alliances socioéconomiques durables entre la Nation Crie, la Jamésie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nunavik, afin de favoriser un développement territorial harmonieux sous tous ses angles, afin de promouvoir des relations d'affaires basées sur la compréhension des attentes, le respect et la confiance.</p> <p>L'Assemblée des Premières Nations et le Secrétariat sont maintenant à l'écoute de tout le Québec afin de développer des alliances de toute nature, comme en fait foi son dernier symposium de décembre 2021.</p> |
| | |
| Conf. B-2 | Me Alain Nepton, Président de La Société de l'Énergie communautaire du Lac-St-Jean, négociateur pour Mashteuiatsh et monsieur Denis Taillon, ex-président de cette société, |

| | |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 11h00 | représentant du Saguenay / Lac-St-Jean pour les négociations territoriales globales pour le Québec, avec les Innus «La Société de l'Énergie communautaire du Lac-St-Jean, exemple d'un partenariat culturel, environnemental et d'affaires») |
| | |
| | <p>En 2009, la réserve Mashteuiatsh, les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine annoncent la Création de la Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean et leur partenariat en vue de développer, en outre, le potentiel hydro-électrique de la rivière Ouiatchouane à Chambord.</p> <p>En 2012, après diverses consultations et la tenue d'une audience publique, le projet d'une mini-centrale de 16 MWt sur le site du village historique de Val-Jalbert est lancé dans le respect des caractéristiques patrimoniales du lieu et de conservation de la qualité de son paysage. Ce projet de construction a impliqué plus de 500 travailleurs, des investissements directs de 53 millions \$ et des retombées économique de ± 90 millions \$.</p> |
| | |
| Conf. B-3 11h30 | Madame Claude Maheux-Picard, ing., directrice générale du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). «Comment les régions du Québec peuvent-elles diversifier leurs activités avec l'économie circulaire » |
| | |
| | <p>Madame Maheux-Picard est ingénieure et possède une maîtrise en génie chimique. Passionnée par les questions environnementales, elle dirige le CTTÉI dont la mission est d'accompagner des projets et des organisations dans le développement de solutions de valorisation des résidus à la fois respectueux de l'environnement et rentables.</p> <p>Ses 16 années au sein de cette équipe font d'elle une conférencière toute désignée pour traiter d'économie circulaire, un modèle économique promettant de nombreux emplois bien rémunérés et faisant l'objet d'investissements massifs (plusieurs exemples seront exposés).</p> |
| | |
| 12h00 | Fin du bloc de conférences Service aux tables ou buffet avec service |
| | |
| Midi 30 Conf A-5 | Monsieur Daniel Cueff, Vice-président Mer et Littoral, Région Bretagne, ex-président de PALME France et conférencier européen émérite sur les questions de l'économie verte « Le climat nous impose d'agir, alors agissons » |
| | |
| | <p>La Bretagne bénéficie de plus de 2000 km de côtes, soit le tiers du littoral français, ce qui a favorisé l'industrie de la pêche (22 ports, 50% du tonnage français) et la transformation de produits marins, créant des milliers d'emplois. Avec 800 îles le long de son littoral, l'ensemble a permis la création de 136 ports de plaisance et 245 zones de mouillage. Les changements climatiques et la hausse du niveau marin rendent sensibles une partie de l'économie bretonne.</p> <p>Au Québec, c'est le transport maritime et les croisières qui sont parfois mis en cause. Pourtant, à partir des ports de Montréal, Québec et Saguenay, le rail donne accès à plus de 200 millions de consommateurs (réseaux CN / CP) lesquels génèrent un immense potentiel en économie circulaire.</p> |
| | |
| | Monsieur ou Madame,, administration portuaire de Montréal, remerciera le conférencier |
| | |
| | CONFÉRENCE C L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : EXEMPLES DE DÉVELOPPEMENT AU QUÉBEC |

| | |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Certains intervenants précédents ont touché directement ou indirectement le sujet.</p> <p>S'il y a 20 ans, les régions de Sorel-Tracy et de Victoriaville étaient des exemples uniques dans leurs domaines d'activités, l'économie verte dans son ensemble est maintenant le cœur stratégique du développement de plusieurs villes et MRC partout au Québec.</p> <p>De faits, les autres exemples québécois n'étaient pas faciles à identifier. Il en est tout autrement aujourd'hui, car plusieurs associations et même le secteur privé, sont encouragés par divers ministères, dépendamment des intérêts de chacun et de leur couverture géographique à intégrer l'économie circulaire dans leur plan d'action.</p> <p>À ce 3^e bloc de conférences nous partagerons la vision, la volonté régionale, l'expertise et les objectifs poursuivis par trois régions du Québec.</p> |
| 13h20 Conf. A-6 | <p>Monsieur Jean-Guy Delorme, vice-président réseau et chef des opérations, Fédération des chambres de commerce du Québec</p> <p>«L'économie circulaire, un projet de société» (conférencier à confirmer)</p> |
| | <p>La fédération des chambres de commerce du Québec est à l'écoute de toutes les régions du Québec et fait actuellement une importante consultation sur l'économie circulaire, laquelle se conclura au printemps 2022.</p> <p>Monsieur Delorme nous fera part des éléments clefs de cette large consultation et nous indiquera comment la FCCQ et les chambres régionales comptent s'impliquer pour favoriser et stimuler des projets de toute nature dans tous les territoires du Québec et créer de nouveaux types d'emplois.</p> <p>Finalement, comment la FCCQ compte s'impliquer avec tous les niveaux de gouvernement pour faire de l'économie circulaire un projet de société</p> |
| 13h50 Conf. B-1 | <p>Madame Mélissa Stoia, directrice développement durable et économie circulaire à PME MTL Est-de-l'Île et coordonnatrice de SYNERGIE Montréal, et</p> <p>Madame Natasha Beauchesne, commissaire au développement économique, direction de la mise en valeur des pôles économiques expliqueront la transition écologique de Montréal.</p> |
| | <p>«Gérer efficacement dans une perspective de transition écologique en consommant moins et mieux» est une priorité organisationnelle de la ville de Montréal.</p> <p>La transition écologique est un virage incontournable vers de nouvelles façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux et sociaux. C'est donc aller vers un nouveau modèle économique et social.</p> <p>Mélissa et Natasha expliqueront la vision, la mission et le plan de travail de SYNERGIE Montréal.</p> |
| 14h20 Conf. B-2 | <p>Madame Geneviève Morin PDG de Fondation ou monsieur Daniel Charron, VP engagement sociétal et affaires publiques (à confirmer)</p> |
| | <p>Création au printemps 2021 du Fonds d'économie circulaire en collaboration avec RECYC-Québec.</p> <p>Fondation se distingue par ses investissements qui visent à soutenir, à promouvoir et à encourager le développement durable.</p> <p>Il gère un actif de plus de 2 milliards de dollars provenant de l'épargne-retraite recueillie auprès de plus de 170 000 actionnaires. Fondation appuie le développement de plus de 1 200 PME.</p> |
| 14h50 | <p>Monsieur Jean Demers, urbaniste à Victoriaville, berceau du développement durable du Québec</p> |

| | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conf. B-3 | «La création d'un milieu de vie doit couvrir l'ensemble d'une ville» |
| | <p>Monsieur Demers est l'urbaniste qui a travaillé à mettre en place le premier écoparc industriel du Québec à Victoriaville, à proximité d'un milieu humide, lequel a servi de référence à plusieurs autres territoires du Québec et permis à la CDEVR d'offrir aux entreprises d'adhérer à la démarche d².</p> <p>Le cadre de vie c'est d'abord l'être humain ce qui a obligé des aménagements publics adaptés, la requalification de la voie ferrée en piste cyclable et sentier piétonnier, la sécurité des aînés, la signalétique, le développement culturel, les voies d'accès au centre-ville et sa revitalisation, l'attractivité du talent, l'accréditation <i>MRC amie des enfants</i> depuis 2017 et pour les entreprises, la mise en place d'un sceau Qualité-Famille, etc.</p> |
| 15h15 Conf. B-4 | <p>Visite industrielle avec M. Alexandre Montpetit, chef croissance et développement au Port de Montréal et M. Sylvain Ouellette, du Service de développement économique de Montréal.</p> <p>« Le port de Montréal, un modèle de gestion environnementale »</p> <p>Présentation vidéo, bouchées et vins offerts par l'administration portuaire.</p> |
| 15h30 Départ de l'Universel | <p>Le circuit proposé nous amène d'abord dans le secteur industriel d'Assomption-Longue Pointe, jadis fort de 15 000 emplois, principalement dans le secteur alimentaire (Molson/Coors, Coca-Cola, Catelli, biscuiterie Christie, siège social Steinberg, etc.) puis longera la voie maritime du Saint-Laurent sur la propriété du Port de Montréal qui s'étire sur 32 km de berges. Nous serons au cœur des activités portuaires, un grand privilège.</p> <p>Notre visite se terminera par un cocktail de bienvenue au siège social de l'administration portuaire où une maquette 3D de 32 pieds est accessible; cette maquette a nécessité plusieurs années de travail par un artisan local. Une courte présentation <i>PowerPoint</i> des activités du port sera faite.</p> |
| 17h30 | <p>Retour à l'Hôtel Universel, cocktail et bouchées offertes par le Port de Montréal</p> <p>Mot d'accueil de Monsieur Stéphane Montpetit</p> |
| 18h30 | Souper libre |

| | |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | JEUDI 12 mai 2022 |
| | CONFÉRENCE C |
| | CRÉATION DE MILIEUX DE VIE EN ZONES INDUSTRIELLES |
| | |
| 8h35 | Réal Patry, directeur exécutif de PALME Québec, fait un mot de bienvenue. |
| | |
| 8h40 Conf. C-1 | <p>Monsieur Daniel Gagnon, ing., responsable du programme Bureau de normalisation du Québec (BNQ) «La certification de terrains prêts à construire en zones décontaminées»</p> |
| | |
| | Le programme BNQ 2507-400 |

| | |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>Créé il y a 60 ans, le BNQ, unité d'affaires d'Investissement Québec, est mandaté par l'État pour couvrir toutes les demandes d'évaluation de travaux réalisés par toutes formes d'industries, ou même d'organismes qui désirent obtenir une certification.</p> <p>En collaboration avec le MEI, la norme BNQ 2507-400 a été développée en vue d'accréditer des terrains prêts à construire dans de grandes zones industrielles décontaminées.</p> |
| | |
| 9h00 Conf. C-2 | <p>Monsieur Grégory Cloutier, directeur par intérim, Direction du Secrétariat à la stratégie maritime, Ministère des Transports</p> <p>« Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Québec »</p> |
| | |
| | <p>L'ensemble du système maritime articulé autour du Saint-Laurent et des Grands-Lacs dessert un marché économique de plus de 200 millions de personnes, via le CN et le réseau autoroutier du nord-est américain.</p> <p>La direction Économie verte et logistique s'est beaucoup penchée autour d'une économie géographiquement circulaire mettant en valeur 17 ports maritimes de Havre-St-Pierre à Valleyfield dont plusieurs constituent des portes d'entrée de niveau international.</p> |
| | |
| 9h25 Conf. C-3 | <p>Monsieur Christian Bellemare, Président de l'Association des directeur généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) et directeur général de la ville de St-Eustache</p> <p>« L'expansion et la requalification des zones industrielles est d'abord stratégique»</p> |
| | |
| | <p>L'ADGMQ regroupe les directions générales des 225 plus importantes villes du Québec, soit 85 % de notre population et ± 90% du PIB du Québec. L'ADGMQ est régulièrement consultée par divers ministères pour tous sujets touchant la gestion municipale dont l'urbanisme et l'aménagement du territoire.</p> <p>Monsieur Bellemare, est d'abord reconnu pour son leadership rassembleur et œuvre dans le milieu municipal depuis plus de vingt ans. Commissaire industriel avant de devenir directeur général de la Ville de St-Eustache, Christian fera part des idées maîtresses qui influencent la conduite de ses membres en matière d'aménagement. Saint-Eustache est un modèle intéressant à ce titre; notons la mise en place de l'Innoparc Albatros, l'expansion nord du parc industriel existant, la revitalisation du centre-ville et de son cadre historique.</p> |
| | |
| 9h50 Conf. C-4 | <p>Monsieur Sylvain Gariépy, Président de l'Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ)</p> <p>«La stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires, un virage essentiel»</p> |
| | |
| | <p>Depuis 1963, l'OUQ est le promoteur de la compétence professionnelle en aménagement du territoire et en urbanisme. En octobre 2021, l'OUQ a transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) un mémoire en vue de l'adoption, en avril 2022, de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires.</p> <p>«...la Stratégie devra s'appuyer sur un leadership fort et établi, tant auprès des acteurs du milieu qu'au sein du gouvernement lui-même. Elle devra aussi s'enraciner dans un cadre réglementaire renouvelé et avant-gardiste. Ces nouvelles balises légales devront tenir compte des enjeux climatiques et sociaux actuels »</p> |
| | |
| 10h20 | Petite pause santé |
| | |

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10h35 Conf. C-5 | Madame Lyne Constantineau, Présidente de PALME Québec et conseillère en développement économique, IDÉ St-Eustache «L’innovation et l’imagination sont nécessaires pour créer, agrandir ou requalifier des zones industrielles de toute nature» |
| | <p>PALME Québec a été créé en 2013 suite à la suite d’un accord de collaboration signé à la Délégation du Québec à Paris avec PALME France.</p> <p>Madame Constantineau résumera les recommandations de PALME Québec au MAMH dans le cadre de sa consultation nationale</p> <p>Madame Constantineau présentera Monsieur Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint, MAMH, responsable de cette consultation à laquelle une centaine d’organismes ont répondu.</p> |
| 10h50 Conf. C-6 | Monsieur Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint, Sous-ministériat à l’urbanisme et à l’aménagement du territoire « Comment la PNAAT favorise la création et la requalification des zones industrielles » |
| | <p>Dans son discours inaugural, le premier ministre du Québec a indiqué à la mi-octobre que le gouvernement présenterait une Politique nationale d’architecture et d’aménagement du territoire (PNAAT). Cette politique permettra de mieux guider les actions du gouvernement, du milieu municipal et de tous les acteurs de la société concernés par les grands enjeux auxquels le Québec est confronté en matière d’architecture et d’aménagement du territoire.</p> <p>Cette politique devrait être dévoilée en avril 2022. Monsieur Bouchard présentera le volet aménagement du territoire et participera par la suite à un échange à ce sujet.</p> |
| 11h30 Conf. C-7 | Madame Geneviève Poulin, présidente de LGP «Comment positionner un parc industriel pour le différencier de la concurrence» |
| | <p>LGP a été créée en 2014 pour répondre à une forte demande d’organismes de développement, de villes et d’investisseurs immobiliers qui souhaitaient mettre en évidence les avantages comparatifs de leurs sites. Pour chaque projet, les réglementations municipales et gouvernementales (provinces) sont validées afin de s’assurer que certaines activités sont ou ne sont pas permises à l’intérieur d’un périmètre industriel défini.</p> <p>Au Québec, le MAMH était très conscient que les directives de certains ministères (articles de loi) contredisaient celles d’autres ministères dont le MAMH lui-même. Avec la nouvelle stratégie du Québec, la mission de LGP est toujours la même : «Comment se différencier de la concurrence?»</p> |
| 11h50 Conf. C-8 | Monsieur Arnaud Froger, président Auddicé Biodiversité Hauts-de-France et directeur d’Auddicé Environnement de France «La biodiversité, facteur positif d’acceptabilité sociale, de formation et de création d’emplois» |
| | <p>Auddicé est une équipe d’experts en veille et en évolution afin d’inventer avec vous les solutions écoresponsables pour construire durablement le monde présent et celui de demain qui doit composer avec les changements climatiques, le manque général de main-d’œuvre et les médias sociaux.</p> <p>La biodiversité (sol, eau, air) est trop souvent utilisée par certains groupes de pression qui souhaitent d’abord une visibilité gratuite.</p> <p>Mais c’est aussi une carte de visite très positive pour conditionner l’acceptabilité sociale quand les enjeux sont clairement définis, un outil de formation pour les enfants (visite d’un hôtel d’insectes</p> |

| | |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | localisé à proximité d'un milieu humide) et une valeur urbanistique qui soutient l'emploi dans une dynamique travail-famille. |
| | |
| 12h15 | Fin du bloc de conférences Service aux tables ou buffet avec service |
| | |
| 12h30 | Diner des retrouvailles |
| | |
| 13h30 | Remerciements et annonce du lieu pour le colloque 2023. Mesdames Lyne Constantineau, Présidente de PALME Québec, et Poulin, Présidente, LGP. |
| | Geneviève |
| MERCI pour votre participation! | |

Avec la participation financière de :

Québec 

Montréal 

Événement rendu possible « avec la participation financière du gouvernement du Québec
et la collaboration de la Ville de Montréal »

Tarifs avant le 7 avril 2022 : 539 \$ + taxes applicables
359 \$ + taxes pour le 11 mai seulement ou
249 \$ + taxes pour le 12 mai seulement

À compter du 8 avril 2022 : 589 \$ + taxes applicables
399 \$ + taxes pour le 12 mai seulement ou
279 \$ + taxes pour le 13 mai seulement

Tarifs pour la 2^e et la 3^e inscription d'un organisme ou d'une entreprise :
439 \$ pour les 2 jours + taxes applicables.

Si annulation d'une inscription avant le samedi 9 avril, 100 % remboursable.

Si annulation d'une inscription entre le 10 et le mercredi 30 avril, 50 % sable.
Si annulation d'une inscription à partir du mercredi 4 mai, aucun remboursement.

Six espaces stands disponibles : 8' x 10' à 1 000 \$ chacun, + taxes applicables.

L'Hôtel Universel nous assure que toutes les mesures sanitaires obligatoires seront respectées.

Aussi, ceux et celles qui veulent un repas sans gluten ou sans lactose n'ont qu'à le mentionner sur le formulaire d'inscription : www.colloqueparcsindustriels.com.

PALME Québec compte quatre associations membres et nous tenons à les remercier pour leur collaboration :

- Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ)
- Ordre des Urbanistes du Québec (OUQ)
- Association des DG de municipalités du Québec (ADGMQ)
- Association des DG de MRC du Québec (ADGMRCQ)

Réal Patry, Ec.D.
Directeur exécutif
PALME Québec (2013)
www.palme-asso.eu
real.patry@palme-quebec.com
819 849-0446